NATIONS
UNIES

S

Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1998/942
12 octobre 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATÉE DU 12 OCTOBRE 1998, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DU QATAR AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES EN TANT QUE PRÉSIDENT DU GROUPE ISLAMIQUE DE L'ORGANISATION

En ma qualité de Président du Groupe islamique de l'Organisation des Nations Unies, j'ai l'honneur de vous faire savoir que les ministres des affaires étrangères des États membres de l'Organisation de la Conférence islamique ont tenu leur réunion annuelle de coordination le jeudi 1er octobre 1998 au Siège de l'ONU à New York.

Lors de leur réunion, les ministres ont confirmé la déclaration que le Groupe islamique avait adressée au Conseil de sécurité et dans laquelle il appuyait la demande du Soudan tendant à ce qu'une réunion soit convoquée pour examiner l'agression américaine contre le Soudan qui a provoqué la destruction d'une usine de produits pharmaceutiques et causé la mort de nombre de personnes. La réunion a condamné cette agression qu'elle a considérée comme un acte contraire aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et aux normes internationales.

La réunion a demandé que le Conseil de sécurité envoie une mission d'établissement des faits au Soudan pour enquêter sur les allégations américaines touchant aux activités de l'usine en question.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre en tant que document du Conseil de sécurité.

98-30247 (F) 121098 121098